

Abrinord invite les candidats et les électeurs à réfléchir à l'eau

Saint-Jérôme, le 18 octobre 2021 – À l'aube des élections municipales, Abrinord souhaite conscientiser les candidats et les électeurs à l'importance des enjeux de l'eau pour le futur des collectivités. Qu'il s'agisse de résilience climatique, de production d'eau potable ou d'accès aux cours d'eau, les responsabilités des municipalités en lien avec la ressource en eau sont d'une importance capitale pour la population : il en va de la sécurité, de la santé et du bien-être des citoyens !

Des défis de taille pour les municipalités

Au cours des quatre dernières années, les municipalités ont fait face à la fois à des inondations et à des sécheresses d'une ampleur historique. La pandémie s'est aussi accompagnée d'une demande accrue non seulement pour le développement, mais pour l'accès aux milieux naturels. Elles ont également dû mettre en place des mesures pour répondre aux objectifs de la Stratégie québécoise de l'eau du gouvernement du Québec, produire une analyse de la vulnérabilité de leur source d'eau potable, et prendre part aux travaux des MRC pour l'élaboration des Plan régionaux des milieux humides et hydriques. Bref, les élus ont dû se familiariser avec une foule de termes scientifiques pour bien comprendre les divers enjeux de l'eau et prendre les bonnes décisions pour le bien commun de leurs citoyens et pour assurer la protection de la ressource pour les générations futures. C'est ce que les prochains élus devront faire aussi, devant les nouveaux défis qui se présenteront.

Un appel à la collaboration

Dans un bassin versant, comme celui de la rivière du Nord, toutes les eaux qui atteignent le sol sont drainées vers la même rivière. Le parcours d'une goutte d'eau ne s'arrête donc pas aux limites d'une ville. C'est d'ailleurs pour cette raison que, partout dans le bassin versant, les activités pratiquées et les décisions relatives à l'aménagement sont susceptibles d'influencer l'état de la rivière en qualité et en quantité. Il est donc non seulement essentiel que les élus municipaux et les citoyens des 38 municipalités du bassin versant de la rivière du Nord soient sensibilisés aux enjeux locaux et régionaux relatifs aux ressources en eau, mais également au principe de gestion intégrée de l'eau. La gestion intégrée de l'eau par bassin versant permet de tenir compte de toutes les activités et de tous les acteurs présents sur un territoire, et les incite à travailler ensemble. « Dans le contexte des changements climatiques et des défis qu'ils présentent, il sera plus important que jamais que les acteurs de l'eau soient solidaires et continuent de travailler ensemble pour gérer la ressource. » affirme M. Mathieu Madison, président d'Abrinord.

Des décisions importantes

Nos élus de demain prôneront-ils cette gestion intégrée de l'eau ? Seront-ils favorables à un aménagement durable du territoire, soit par la réduction des surfaces imperméables ou par la protection des milieux naturels qui jouent un rôle important de filtration ou de régulation des niveaux d'eau, ou encore à la mise en place de programmes de subvention qui pousseront l'ensemble des citoyens à adopter des pratiques plus saines en matière de consommation d'eau potable, d'aménagement des rives, etc. ? Les conseils municipaux auront à prendre des décisions importantes en matière d'aménagement du territoire et de gestion de l'eau, des décisions qui auront des répercussions non seulement sur le bien-être de leurs citoyens, mais aussi sur celui des municipalités situées en aval. En tant qu'acteurs de l'eau et citoyens, il importe de nous exprimer le 7 novembre prochain. Abrinord s'engage, pour sa part, à collaborer et à appuyer tous les conseils municipaux afin de travailler tous ensemble à une meilleure gestion intégrée de l'eau.

À propos d'Abrinord

L'organisme de bassin versant (OBV) est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

– 30 –

Source :

Mélanie Lauzon, Coordonnatrice - projets et communications
Abrinord (Organisme de bassin versant de la rivière du Nord)
(450) 432-8490 | mlauzon@abrinord.ca